

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 décembre 2016

PLFR POUR 2016 - (N° 4320)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 195

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 52

À l'alinéa 1, après l'année :

« 2012 »,

insérer les mots :

« dans sa rédaction résultant de la loi n° du de finances pour 2017 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.